

Le 19 décembre 2025

Rennes Métropole confie l'exploitation de son réseau métropolitain de fibres optiques à Orange Concessions

Rennes Métropole a voté, en conseil métropolitain ce 18 décembre 2025, la Délégation de Service Public (DSP) à Orange Concessions pour l'exploitation, l'évolution et la commercialisation de son réseau de communication électroniques, jusqu'à présent exploité par la société « Rennes Métropole Telecom » (RMT). Ce réseau est dédié aux opérateurs qui proposeront leurs services aux entreprises et s'adresse également aux collectivités (communes, région, département, etc.) et aux administrations et opérateurs publics. Initié en 2007, il raccorde toutes les zones d'aménagement concerté de la métropole. Ce nouveau partenariat, qui sera signé le 5 janvier 2026, témoigne de la volonté commune de Rennes Métropole et d'Orange Concessions de promouvoir des services numériques responsables, innovants et adaptés aux enjeux de la Métropole.

Cette nouvelle DSP, d'une durée de 7 ans, sera également l'occasion de transformer ce Réseau d'Initiative Publique (RIP) de 1^{ère} génération en un RIP de 3^{ème} génération avec des services supplémentaires, permettant de répondre aux nouvelles attentes des utilisateurs en matière de connectivité et de services. Suite à la décision d'une résiliation anticipée de l'ancienne DSP, pour motif d'intérêt général, l'exploitation et l'entretien du réseau de fibres optiques seront confiés à Orange Concessions à partir de 1^{er} juillet 2026 ; jusqu'à cette date, ils resteront assurés par RMT. Toutefois, Orange Concessions entamera dès le 1^{er} semestre ses actions de commercialisation afin de faire connaître son catalogue d'offres spécifiques. Ce choix stratégique vise à retrouver la pleine maîtrise d'un réseau essentiel à l'aménagement numérique du territoire.

Les évolutions avec ce nouveau délégataire

Dans le cadre de sa Stratégie Numérique responsable et de sa volonté affirmée de soutenir sa gouvernance territoriale, Rennes Métropole a mené lors de la mise en concurrence de cette DSP une négociation approfondie sur les tarifs, le catalogue des offres et les engagements de service. Orange Concessions devra ainsi, dans le cadre de cette DSP, aller au-devant des professionnels. Rennes Métropole, en tant que propriétaire de l'infrastructure, constitue un tiers de confiance, apportant visibilité et transparence pour les professionnels.

Ces exigences — définies par Rennes Métropole — traduisent une gouvernance renforcée, cohérente avec les principes du numérique responsable et avec les objectifs de qualité du service public.

Les évolutions engendrées dans le cadre de cette nouvelle DSP :

- **Des tarifs révisés, plus adaptés, et spécifiques aux professionnels** grâce à un catalogue de service compétitif : des offres de connectivité à haute qualité de service seront proposées à un niveau tarifaire adapté pour Rennes Métropole et ses communes membres. Quant au marché privé, une réduction conséquente sur les offres activées sera faite par rapport au

catalogue historique. D'autres services seront proposés (de la vidéo protection, du mobile indoor, de la 5G privée, de l'Internet des objets (IoT), du réseau multi services, etc.).

- **Un opérateur plus présent sur le terrain** : Orange Concessions mènera davantage d'actions de prospection et d'accompagnement auprès des communes.
- **Une gestion des infrastructures de Génie Civil en régie par les services de Rennes Métropole**

Le choix d'un acteur engagé sur le territoire breton

Orange Concessions, opérateur d'infrastructures dédié aux Réseaux d'Initiative Publique et présent dans plus de 33 départements et 6 800 communes en France métropolitaine et outre-mer, a su se démarquer en proposant à Rennes Métropole un accompagnement à la fois agile et innovant.

La présence d'Orange Concessions en Bretagne et de Orange S.A. en tant que partenaire industriel, au cœur de la Métropole en particulier, constituent également un atout : elles témoignent de son engagement sur ce territoire et de sa connaissance fine de ses spécificités. Un savoir-faire d'autant plus précieux que le territoire de Rennes Métropole est particulièrement hétérogène, mêlant zones urbaines très denses et espaces ruraux.

« Nous attendons une grande agilité et une forte réactivité des équipes opérationnelles d'Orange Concessions, pour à la fois redynamiser la commercialisation de ce réseau et l'accompagner dans les transformations à venir. L'un des enjeux phare de cette nouvelle DSP est en effet la modernisation du catalogue de services proposés pour développer l'attractivité du réseau. », explique Yann Huaumé, Vice-Président de Rennes Métropole délégué au Numérique.

LE RESEAU EN QUELQUES CHIFFRES

780 km de fibre optique

Près de 800 entreprises et organismes publics (mairies et sites municipaux de la Métropole) déjà clients

L'innovation au cœur du développement des infrastructures numériques

Rennes Métropole, avec son réseau métropolitain, accompagne déjà près de 800 entreprises et certaines mairies et sites municipaux de la métropole. Dédié et sécurisé, il permet des usages professionnels de haute performance (fibre dédiée, hébergement, sécurisation, fibre noire ou activée, augmentation de débit...).

Des offres spécifiques seront développées pour répondre aux attentes des utilisateurs, entreprises et services publics.

« L'innovation fait en effet partie des fondamentaux de la Métropole rennaise en matière de développement des infrastructures numériques. Au-delà des missions de reprise et de mise à niveau du réseau que la Métropole nous confie, nous aurons à cœur de dynamiser le marché local et de réaliser des opérations innovantes, en particulier dans le domaine de la 5G. À ce titre, un fonds dédié a été mis en place. », précise Jean-Germain Breton, Président Orange Concessions.

Rennes Métropole possède déjà son propre réseau LoRA¹ et exploite son réseau télécommunications fibres optiques dans toutes les communes de Rennes Métropole. L'articulation est spécifique avec la

¹ LoRa (pour Long Range) : technologie de communication radio bas débit, longue portée, dans la bande de fréquences libres de 868 MHz. C'est une technologie de modulation radio qui sert de support physique pour les transmissions de données selon différents protocoles.

Ville de Rennes qui possède déjà un réseau Fibre Optique Rennaise (FOR), géré en régie par Rennes Métropole. Certaines offres du délégué(e) seront ainsi proposées également aux entreprises situées sur la Ville de Rennes, via une interconnexion avec ce réseau FOR.

Ces démarches s'inscrivent dans la Stratégie Numérique² responsable, établie en 2022 par la Métropole. Le partenariat entre Rennes Métropole et Orange Concessions permet de les poursuivre et d'y apporter la possibilité de développer de nouveaux services.

• A PROPOS DE RENNES METROPOLE •

Ouverte à l'international, la métropole rennaise, 450 000 habitants, est le premier pôle d'enseignement supérieur du Grand Ouest, avec plus de 72 000 étudiants. En relation étroite avec le tissu d'entreprises du territoire, cet écosystème universitaire alimente une activité de recherche et d'innovation de haut niveau, avec plus de 5 000 personnes dédiées aux activités de recherche. Avec un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale et plus de 30 000 entreprises, le tissu économique de la métropole rennaise a créé 33 000 emplois salariés privés supplémentaires entre 2010 et 2020, soit l'une des plus fortes croissances de l'emploi en France. La métropole s'affirme également par son dynamisme industriel, créateur d'emplois, qui s'illustre entre autres par son Pôle d'excellence industrielle à la Janais, où s'invente l'industrie de demain : souveraine et engagée dans la production décarbonnée. Rennes Métropole est engagée dans une démarche écoresponsable pour l'ensemble de ses politiques publiques. Elle mobilise tous les acteurs du territoire pour relever les défis écologiques, sociaux et économiques du XXI^e siècle. Cela s'illustre dans le secteur numérique par l'adoption d'un Plan pour un numérique responsable (2022) suivi d'une labellisation Numérique responsable de niveau 2 (2023).

• A PROPOS D'ORANGE CONCESSIONS •

Premier opérateur d'infrastructures dédié aux Réseaux d'Initiative Publique dans les territoires français, Orange Concessions accompagne les collectivités locales dans l'aménagement numérique de leur territoire. La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de 21 Réseaux d'Initiative Publique (RIP) en métropole et en outre-mer sont assurées par Orange Concessions, avec le support d'Orange SA en tant que partenaire industriel.

4,6 millions d'accès fibre seront exploités à l'horizon 2026 sur plus de 33 départements et 6 500 communes. L'engagement d'Orange Concessions est d'être le partenaire et l'allié de chacun pour réussir ensemble le défi de rendre la fibre accessible à tous. Orange Concessions est détenue à 50% par Orange et à 50% par un consortium composé de La Banque des Territoires, de CNP Assurances et EDF Invest. www.orangeconcessions.com

Contact presse

Rennes, Ville et Métropole

Maud Belsoeur - attachée de presse

m.belsoeur@rennesmetropole.fr

06 48 24 20 20

Orange Concessions

Agence la Cerise - Chloé Torz-Dupuis

lacerise@agencelacerise.com

06 12 28 31 55

² Pour plus d'informations sur la Stratégie Numérique de Rennes Métropole [cliquer ICI](#)